

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 MARS 2023

**N° 2023-018**

L'an deux mil VINGT TROIS, le DIX SEPT du mois de MARS, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame GAUTHIER-DARCET, Conseillère Municipale.

Date de Convocation :

11/03/2023

Etaient présents : Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Philippe BOSQUET, Jean-François DEROIDE, Christophe TIRARD, Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Brigitte GAUTHIER-DARCET

Date d'Affichage :

11/03/2023

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Absents excusés : Messieurs Philippe HERITIER, David PETITON

Pouvoirs :

- Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

- Monsieur David PETITON à Monsieur Christophe TIRARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023**

La Commission des Finances s'est réunie les 25 novembre 2022 et 3 février 2023.  
VU la transmission en date du 23 février 2023 à la Trésorerie de Dieppe Municipale,  
VU les relances en date des 14 et 16 mars 2023 auprès de la Trésorerie de Dieppe Municipale,

Le Budget Primitif 2023, présenté par Madame GAUTHIER-DARCET est équilibré chapitre par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, en recettes et en dépenses, le Budget Primitif 2023 s'établit comme suit :

- **Dépenses de Fonctionnement :** 524 835 Euros
- **Recettes de Fonctionnement :** 524 835 Euros
- **Dépenses d'Investissement :** 326 308.45 Euros
- **Recettes d'Investissement :** 326 308.45 Euros

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- VOTE le Budget Primitif 2023.
- ADOPTE le Budget Primitif équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 524 835 € en section de fonctionnement et à la somme de 326 308.45 € en section d'investissement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

**Le Maire**

**Olivier de CONIHOUT**



**Véronique DEPREUX,**  
1er adjointe